

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	82 (1994)
Heft:	3
Artikel:	Assurance maternité : l'accouchement de Ruth Dreifuss
Autor:	Ley, Anne-Marie / Dreifuss, Ruth
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-286771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurance maternité L'accouchement de Ruth Dreifuss

Aux femmes qui s'impatientent, Ruth Dreifuss promet un projet en deux phases.

Assurance maternité: Ruth Dreifuss va de l'avant. Elle s'apprête à soumettre prochainement à ses collègues du Conseil fédéral un avant-projet de loi sur l'assurance maternité, destiné à concrétiser un engagement ratifié en votation populaire en novembre... 1945.

«Il est temps de combler la lacune principale du système social», a-t-elle répondu à la délégation du Comité pour la reconnaissance de la maternité qui lui a remis, le 28 janvier à Berne, une pétition munie de 27 000 signatures en vue de l'institution d'une protection de la maternité digne de ce nom.

Attentive à la conjoncture économique, qui n'est guère favorable au développement de la sécurité sociale, Ruth Dreifuss choisit d'avancer à pas comptés. Dans une première étape, elle introduira un congé-maternité payé de seize semaines pour les salariées, y compris les chômeuses, et pour les femmes qui exercent une activité indépendante. Dans une seconde étape, elle compte présenter un projet prévoyant le versement d'indemnités aux mères sans activité lucrative et l'institution d'un congé parental.

Ruth Dreifuss l'affirme clairement: «Le financement de l'assurance maternité, fondé sur des cotisations paritaires de l'ordre de 0,2%, coûtera moins cher aux entreprises que l'introduction du 1^{er} août férié, voté par le peuple le 28 novembre dernier!»

Qu'on se souvienne: la protection de la maternité en Suisse est ancrée dans la loi sur le travail née à la fin du XIX^e siècle qui ne prévoit qu'une interdiction de travailler de huit semaines pour les femmes ayant accouché. Le Code des obligations et les conventions collectives, qui soumettent les femmes à des réglementations très diverses, continuent d'assimiler la maternité à la maladie. Toutes les tentatives visant à réaliser cet engagement pris en 1945 se sont soldées par un échec, à l'exemple de l'initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité» en 1984 et de la révision de l'assurance maladie en 1987.

Une gestation qui a assez duré

En mai de l'année dernière, les conseillères nationales Christiane Brunner et Ursula Hafner ont décidé de redonner un

élan décisif à la réalisation d'une véritable assurance maternité. Des femmes d'horizons très différents — associations féminines, syndicats, partis politiques (de la gauche jusqu'aux démocrates-chrétiens) — ont aussitôt répondu à leur appel.

Actifs dans tous les cantons romands, ceux de Zurich, des Grisons, du Tessin, bientôt ceux de Suisse centrale, les «comités en gestation» — d'une grossesse qui dure depuis 578 mois — sont déterminés à continuer de réunir des signatures à l'appui de leur manifeste qui revendique une véritable assurance maternité pour toutes les femmes, complétée par un congé parental ouvert également aux hommes. Ils préparent une grande manifestation nationale à Berne le 25 novembre pour marquer dans la bonne humeur le 49^e anniversaire de l'adoption de l'article constitutionnel sur l'assurance maternité.

Ruth Dreifuss a souligné, le 28 janvier, l'importance qu'elle attache au soutien de la population pour permettre au premier volet de son projet d'assurance maternité de recueillir l'adhésion des parlementaires fédéraux.

Celui du Conseil fédéral lui semble en revanche au moins acquis, puisqu'il a affirmé, lors du débat sur la revitalisation de l'économie, sa volonté de maintenir l'assurance maternité dans son programme de législature. Réunis en session extraordinaire le 5 février dernier à Berne, les Centres de liaison des associations féminines des cantons romands ont mis sur pied une action de soutien à Ruth Dreifuss pour sa proposition d'assurance maternité. Par ailleurs, selon un sondage réalisé pour le compte de la SonntagsZeitung et du Matin, 77% des Suisses sont favorables à l'introduction d'un congé-maternité payé au moins pour les femmes exerçant une activité lucrative.

Enfin, un groupe de travail du Parti radical genevois vient d'apporter sa contribu-



Ruth Dreifuss: «Il est temps de combler la lacune principale du système social.»

tion à la relance du dossier, en proposant que la future assurance maternité soit financée par une augmentation d'impôt, à l'exemple d'une hausse de 0,3% du taux de la TVA.

Anne-Marie Ley

OSEO

Nouveau look

(sk) — «A l'OSEO, il y a belle lurette que les femmes décident quoi, comment, quand, à qui, pourquoi communiquer — et ça marche.» Pour inaugurer son nouveau look, Solidarité, le journal de l'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière) a consacré l'essentiel de son information aux femmes: «Parce qu'à l'OSEO nous sommes une majorité de femmes, avec des responsabilités nombreuses. Même au secrétariat central, qui est dirigé par Angéline Fankhauser.» C'est ainsi qu'on y trouve une interview de la secrétaire centrale, une information sur le chômage des femmes, et un reportage sur une association féminine,